

COMMISSION : SENIORS

PV N° : 07 – 2017/2018 DU : 26/10/2017

PAGE 1/4

Animateur : Monsieur Jean-Charles GUIGUEN
Membres présents : MM. Patrick BOURABIER – Philippe BRANDY
Membre excusé : Monsieur Jean-Marie SARDAIN

Le PV n° 06 de la réunion de la commission SENIORS en date du 19/10/2017 est approuvé sans observation.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 10 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (art.190-paragraphe 1 des R.G. de la F.F.F.) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique **obligatoirement avec en-tête du club**. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matchs de coupe (art.103-paragraphe b.1 des R.G. de la L.C.O.). Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est

SOUS COMMISSION DES COUPES**REGLEMENTS FINANCIERS**

- **COUPE DES RESERVES**

Rencontre US CHAMPAGNE MOUTON (2) – JS MAGNAC (2) du 22/10/2017

Les frais d'arbitrage pour 67,40 euros seront débités au club de US CHAMPAGNE par crédit de l'arbitre.

- **COUPE DE LA CHARENTE**

Rencontre FC HAUTE CHARENTE – ENT. TAIZE AIZIE/LES ADJOTS du 22/10/2017

Les frais d'arbitrage pour 62,40 euros seront débités au club du FC HAUTE CHARENTE par crédit de l'arbitre.

ORGANISATION DU 3^{ème} TOUR DE LA COUPE DE LA CHARENTE (challenge Jack COTTIEREAU)**2^{ème} Tour****Rencontre US BUNZAC – ENT. NANTEUIL/VERTEUIL**

Suite au forfait de US BUNZAC, l'équipe de ENT. NANTEUIL/VERTEUIL est qualifiée pour le prochain tour.

COMMISSION : SENIORS

PV N° : 07 – 2017/2018 DU : 26/10/2017

PAGE 2/4

Rencontre FC ST CYBARDEAUX – ES FLEAC

Suite au forfait du FC ST CYBARDEAUX, l'équipe de ES FLEAC est qualifiée pour le prochain tour.

La commission homologue les autres rencontres avec les résultats inscrits sur les feuilles de match.

Préparation du 3^{ème} Tour :

Il y aura **23** rencontres soit **46** clubs : 24 qualifiés du 2^{ème} tour + 22 exempts (D).

Il est constitué 3 zones géographiques.

Conformément au règlement de la Coupe de la Charente, il est procédé au tirage au sort.

Les matches auront lieu le 12/11/2017 à **15H00** ou le 11/11/2017 à **20H00** pour les clubs possédant un éclairage homologué ou autorisé, sauf avis contraire.

En cas de match nul après la prolongation réglementaire, il sera fait application de l'épreuve des tirs au but.

Le tirage :

- ES ELAN CHARENTAIS SD2 – RUFFEC STADE (2) SD3
- US TAPONNAT SD3 – FC CONFOLENS SD3
- US ABZAC SD3 - FC HAUTE CHARENTE SD4
- FC TARDOIRE (2) SD3 – FC BRIGUEUIL LESTERPS SD4
- US ETAGNAC SD4 – FC TAIZIE AIZIE SD3
- ENT. NANTEUIL/VERTEUIL SD4 - ASC SAULGOND SD5
- SC ST ANGEAU SD3 – FC FONTAFIE SD3
- JS ANGOULEME SD3 – CS ANG.
LEROY (2) SD2
- ES FLEAC SD3 – AS PTT DIRAC SD3
- AS MONS SD3 – OFC RUELLE SD2
- ENT. FOOT 16 SD3 – JS MAGNAC SD4
- GSF ANG. PORTUGAIS SD2 – AS PUYMOYEN (2) SD3
- FC ST FRAIGNE SD4 – US ANAIS SD3
- AC GOND PONTOUVRE SD3 – ES MONTIGNAC SD3
- AS ST AULAIS CHALLIGNAC SD4 – JARNAC SPORTS (2) SD2
- SC MOUTHIER HTE BOEME (2) SD3 – ENT. ST SEVERIN/PALLUAUD SD3
- ES JAVREZAC JARNOUZEAU SD3 – LA GENTE SD3
- JS SIREUIL (2) SD3 – AS VILLEBOIS HTE BOEME (2) SD2
- ENT. CLAIX/BLANZAC SD3 – AJ MONTMOREAU SD3
- AS MOSNAC CHAMPMILLON SD4 – SL CHATEAUBERNARD SD5
- ES NERCILLAC REPARSAC SD3 – AS SALLES D'ANGLES SD3
- ES AUBETERRE SD3 – UF BARBEZIEUX BARRET SD3
- US CHATEAUNEUF SD2 – ES MORNAC SD2

ORGANISATION DU 1^{er} TOUR DE LA COUPE EDELY**Préparation du 1^{er} tour :**

Il y aura **5** rencontres avec **10** clubs.

Il est constitué 3 groupes géographiques.

Conformément au règlement de la Coupe Edely, il est procédé au tirage au sort.

COMMISSION : SENIORS

PV N° : 07 – 2017/2018 DU : 26/10/2017

PAGE 3/4

Les matches auront lieu le 12/11/2017 à **15H00** ou le 11/11/2017 à **20H00** pour les clubs possédant un éclairage homologué ou autorisé, sauf avis contraire.

En cas de match nul après la prolongation réglementaire, il sera fait application de l'épreuve des tirs au but.

Le tirage :

- ASB LOUZAC SD5 – ES BEAUX PINS SD5
- AS CONDEON REIGNAC SD5 – SC CHASSORS SD5
- R. ST SORNIN SD5 – US AGRIS SD5
- US CHANTILLAC SD5 – ENT. BERNEUIL/SALLES SD5
- FC ST MAURICE MANOT ANSAC SD5 – US BUNZAC SD5

ORGANISATION DU 3^{ème} TOUR DE LA COUPE DES RESERVES (Bernard AUGER)**2^{ème} Tour :****Rencontre SC ST CLAUD (2) – US BALZAC (2)**

Suivant décision de la commission Litiges, Contentieux et Mutations, l'équipe de SC ST CLAUD (2) est qualifiée pour le prochain tour.

Rencontre ES JAVREZAC JARNOUZEAU (2) – AS MONS (2)

Suite au forfait de AS MONS (2), l'équipe de ES JAVREZAC JARNOUZEAU (2) est qualifiée pour le prochain tour.

La commission homologue les autres rencontres avec les résultats inscrits sur les feuilles de match.

Préparation du 3^{ème} Tour :

Il y aura **15** rencontres soit **30** clubs : 10 vainqueurs du 2^{ème} tour + 20 exempts (E).

Conformément au règlement de la Coupe des Réserves, il est procédé au tirage au sort.

Les matches auront lieu le 12/11/2017 à **15H00** ou le 11/11/2017 à **20H00** pour les clubs possédant un éclairage homologué ou autorisé, sauf avis contraire.

En cas de match nul après la prolongation réglementaire, il serait fait application de l'épreuve des tirs au but.

Le tirage :

- FC HAUTE CHARENTE (2) SD5 – US ABZAC(3)/BRILLAC(2)(3) SD5
- FC TAIZE AIZIE (2) SD5 – ES ELAN CHARENTAIS (2) SD4
- ENT. CHABANAIS EXIDEUIL (2) SD4 – ENT. TAIZE AIZIE/LES ADJOTS (2) SD5
- RUFFEC STADE (3) SD4 – FC CONFOLENS (3) SD4
- SC ST CLAUD (2) SD5 – JS ANG. (2) SD4
- ES CHAMPNIERS (3) SD4 – US TAPONNAT (2) SD5
- JS GARAT SERS VOUZAN (3) SD4 – FC TARDOIRE (3) SD4
- JS MAGNAC (2) SD5 **ou** US CHAMPAGNE MOUTON (2) SD5 – GSF ANG. PORTUGAIS (2) SD4
- AL GUIMPS (2) SD5 – ES JAVREZAC JARNOUZEAU (2) SD5
- UF BARBEZIEUX BARRET (3) SD4 – FC SUD CHARENTE (2) SD4
- AS VILLEBOIS HTE BOEME (3) SD4 – US BAINES (2) SD4
- CO LA COURONNE (3) SD4 – JS SIREUIL (3) SD5
- AS VOEUIL ET GIGET (2) SD5 – ENT. CLAIX/BLANZAC (2) SD5
- AS PUYMOYEN (3) SD4 – FC ROULLET (3) SD4

COMMISSION : SENIORS

PV N° : 07 – 2017/2018 DU : 26/10/2017

PAGE 4/4

- FC ROUILLAC (2) SD5 – JARNAC SPORTS (3) SD4

INFORMATIONS DIVERSES

- Courriel du 24/10/2017, FC SAINT MAURICE MANOT ANSAC, Monsieur David VAN DER HEIDE, pris note,
- Courriel du 23/10/2017, STADE RUFFEC, pris note,
- Courriel du 21/10/2017, AS MONS, Monsieur Jacky GUILLIEN, pris note,
- Courriel du 20/10/2017, US BUNZAC, Madame Adeline DEBEAU, pris note,
- Courriel du 20/10/2017, CO LA COURONNE, Monsieur Jacques DENIER, pris note,
- Courriel du 19/10/2017, FC ST CYBARDEAUX, Messieurs Gilles CRAPOULET et Cyril DELVAL, pris note,
- Courriel du 22/10/2017, Monsieur David DELHAUME, Arbitre, pris note,
- Courriel du 23/10/2017, FC HAUTE CHARENTE, Monsieur Sébastien GIBON, pris note.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

L'Animateur : Jean-Charles GUIGUEN

Le Secrétaire : Philippe BRANDY